

Co-enseignement et co-intervention pédagogique

Deux modes de collaboration pour la différenciation

FICHE INFO 3

La Cellule de support de la Direction générale du Pilotage du système éducatif met à disposition des ressources à l'attention des acteurs du système éducatif. Elles sont rédigées avec le soutien des services de l'Administration générale de l'Enseignement ou celui de chercheurs des universités et des hautes écoles dans le contexte de recherches financées par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces ressources se déclinent en fiches INFO à vocation théorique ou informative, et en fiches OUTILS conçues dans une perspective pratique.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. LE CO-ENSEIGNEMENT	2
1.1. Comment organiser le co-enseignement dans sa classe ?.....	2
1.2. Pourquoi mettre en place le co-enseignement ?	4
1.3. Que mettre en place pour un co-enseignement efficace ?.....	5
2. LA CO-INTERVENTION PÉDAGOGIQUE	6
2.1. Quelles sont les deux grandes formes que peut revêtir la co-intervention ?....	6
2.2. Quelles sont les conditions d'une co-intervention efficace ?.....	6
3. RESSOURCES PUBLIÉES PAR LA FW-B	7

INTRODUCTION

Souhaitant répondre plus adéquatement aux besoins d'apprentissage de tous les élèves tout en augmentant les résultats moyens des élèves dans les savoirs de base⁽¹⁾, le Pacte pour un enseignement d'excellence s'inscrit dans une dynamique globale de différenciation.

Dans le cadre scolaire, le renforcement de l'encadrement peut être mobilisé selon deux grandes modalités, en vue d'amplifier la différenciation :

- Dans une logique de gestion collective de l'hétérogénéité, sous la forme du co-enseignement,
- Dans une logique d'accompagnement ciblée sur les élèves qui ont besoin d'un soutien accru ne pouvant pas être rencontré par la différenciation à destination de tous, sous la forme de co-intervention interne à la classe ou externalisée.

Cette fiche présente ces deux modalités d'encadrement renforcé sur la base d'une synthèse d'un certain nombre d'éléments sur lesquels s'accordent les experts du monde académique.

En complément de cette fiche INFO sur le co-enseignement et la co-intervention pédagogique, des fiches OUTILS présentant des activités effectivement menées en classe sont proposées à l'enseignant. Elles permettent de concrétiser et de s'approprier les éléments développés dans cette fiche INFO afin de faire vivre la différenciation dans sa classe (diffusion progressive à partir de septembre 2020).

01 Avis n°3 du Groupe Central, Pacte pour un enseignement d'excellence, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2017, p.225.

1

LE CO-ENSEIGNEMENT

« Le co-enseignement peut se définir comme **un travail pédagogique en commun**, dans **un même groupe, temps et espace**, de deux ou plusieurs intervenants qui **partagent** les responsabilités éducatives pour atteindre des objectifs spécifiques ». ⁽²⁾

L'enseignement auprès d'un groupe-classe hétérogène est partagé par le titulaire du cours et un intervenant supplémentaire au même moment et dans le même local, selon des rôles et des responsabilités clairement définis au départ.

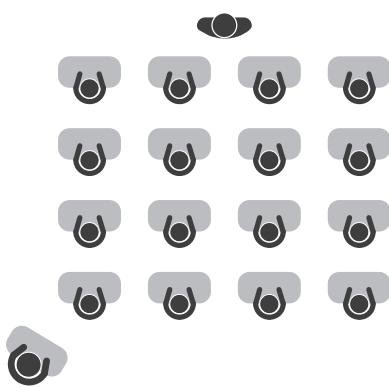
1.1. Comment organiser le co-enseignement dans sa classe ?

La littérature scientifique retient principalement **six configurations de co-enseignement**. ⁽³⁾ Plusieurs configurations peuvent être planifiées et mises en place au cours d'une même situation d'apprentissage. Ces configurations ne sont pas hiérarchisées et leur choix est placé sous la responsabilité des co-enseignants lors de la co-planification.

“ Le choix de la configuration peut être effectué selon le portrait de la classe, les besoins des élèves, les objectifs d'apprentissage et/ou la situation d'enseignement et d'apprentissage. ⁽⁴⁾ **”**

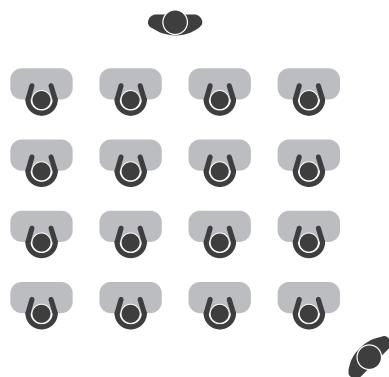
Un enseigne / Un observe

Un enseignant enseigne. L'autre observe les élèves. Ils se partagent la gestion du groupe.



Un enseigne / Un soutient

Un enseignant enseigne. L'autre fournit, individuellement aux élèves, les adaptations et autres formes de soutien, selon leurs besoins. Ils se partagent la gestion du groupe.



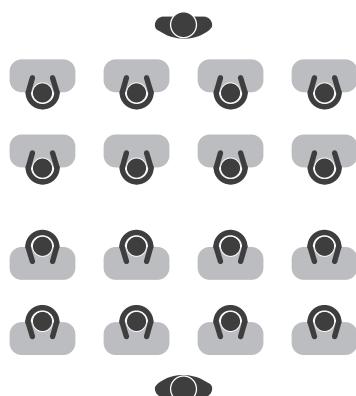
02 FRIEND M. et COOK L., *Interactions : Collaboration Skills for School Professionals*, 5e édition, Pearson Education, New York, 2007.

03 TREMBLAY P., « Le coenseignement : condition suffisante de différenciation pédagogique ? », disponible à l'adresse https://formation-profession.org/files/numerous/12/v23_n03_276.pdf, consulté le 11 août 2020.

04 FRIEND M., COOK L., HURLEY-CHAMBERLAIN D. & SHAMBERGER C., « Co-teaching: An illustration of the complexity of collaboration in special education » in *Journal of Educational and Psychological Consultation*, 20(1), 2010, 9-27.

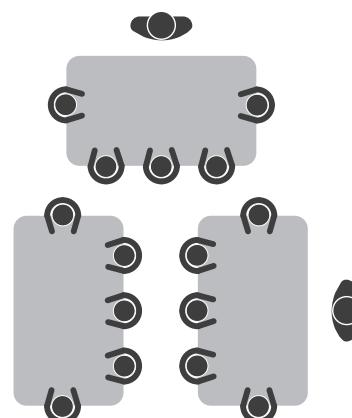
Enseignement parallèle

La classe est divisée en deux groupes et chaque enseignant prend en charge une moitié. Le contenu couvert est le même, mais les méthodes d'enseignement diffèrent.



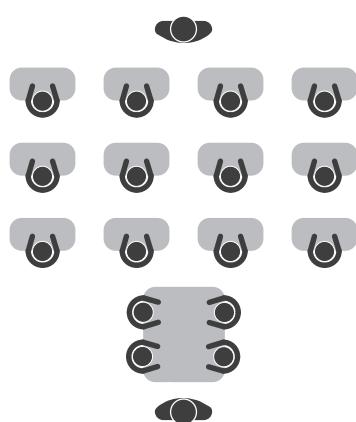
Enseignement en ateliers

Les élèves passent d'un atelier à l'autre selon un parcours prédéterminé. Chaque intervenant est responsable de l'animation d'un atelier. Un troisième atelier peut contribuer à consolider l'apprentissage.



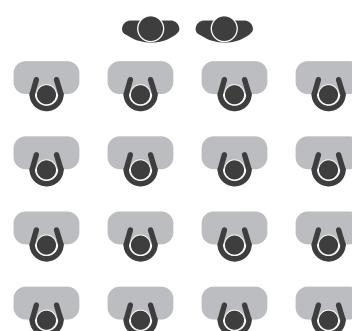
Enseignement alternatif

La majorité des élèves restent en grand groupe, alors que certains élèves travaillent dans un petit groupe de préapprentissage, d'enrichissement, de remédiation.



Enseignement partagé

Les enseignants échangent leurs rôles (enseignement, soutien, discipline, observation, etc.) de manière fréquente et indifférenciée.



1.2. Pourquoi mettre en place le co-enseignement ?

“ Lors du co-enseignement, (...) l'enseignant-ressource n'intervient pas seulement auprès des élèves en difficulté, les co-enseignants enseignent ensemble à une diversité d'élèves. ⁽⁵⁾ ”

Le co-enseignement, en s'appuyant sur un renforcement de l'encadrement, permet aux enseignants de mener à bien un travail de différenciation plus efficace. En effet, en réduisant le ratio enseignants/élèves, le co-enseignement augmente les interactions avec les élèves et contribue à mettre en place un accompagnement plus intense et une observation plus fine des besoins des élèves. Il favorise l'émergence d'un cadre de travail plus serein, permet de diversifier davantage les méthodologies, facilite la mise en œuvre de projets collectifs mobilisateurs, de groupes de besoins temporaires ou de dispositifs de collaboration et de coopération entre pairs.

LES AVANTAGES DU CO-ENSEIGNEMENT

POUR LES ÉLÈVES : ⁽⁶⁾

- Mettre en œuvre une **différenciation à destination de tous** (voir à ce propos la fiche INFO sur la différenciation) ;
- Eviter de faire sortir certains élèves de la classe et **atténuer la stigmatisation** ;
- Diminuer la crainte des élèves de se tromper : la **disponibilité des enseignants** étant plus grande, ils osent les solliciter pour des conseils et aides ponctuelles.

POUR LES ENSEIGNANTS :

- **Mieux gérer les différences** des élèves au niveau de l'apprentissage et avoir une **meilleure compréhension des acquis et des obstacles** à l'apprentissage de chacun ;
- **Se répartir** le travail de préparation, partager et **adapter** ses pratiques, ce qui permet notamment une plus grande quantité et variété d'activités autour d'un même contenu ;
- Grâce au renforcement de l'encadrement, **gérer plus facilement le groupe-classe, le travail en groupe, les problèmes de discipline** ;
- **Prendre du recul sur ses pratiques**, par l'observation et la confrontation avec d'autres points de vue et manières de faire.

“ Le co-enseignement contribuerait à répondre aux besoins d'apprentissage diversifiés des élèves d'une même classe tout en contribuant au développement professionnel des enseignants. ⁽⁷⁾ ”

05 Quelques pistes pour expérimenter le co-enseignement en classe, ADEL, Université du Québec à Montréal, 2019.

06 Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? (Conférence de consensus), Dossier de synthèse, CNESCO et Ifé/ENS Lyon, Mars 2017, disponible à l'adresse : <http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/>

07 MOLDOVEANU M., DUBÉ F. et DUFOUR F., L'accompagnement du processus d'appropriation par le personnel enseignant de pratiques efficaces d'intégration des élèves à risque en classe régulière, Rapport de recherche, Fonds de Recherche Société et Culture, Québec, 2015.

1.3. Que mettre en place pour un co-enseignement efficace ?

Selon la recherche, pour que le co-enseignement soit efficace, sa mise en œuvre doit être **régulière**. Cependant, toutes les situations d'apprentissage ne nécessitent pas la mise en place d'un co-enseignement : des choix de priorités sont donc à opérer, au sein de l'équipe enseignante.⁽⁸⁾

Le co-enseignement peut se dérouler avec **deux professeurs d'une même matière** mais aussi **en interdisciplinarité**, par exemple en alliant les cours de français avec l'histoire-géographie. Cette organisation favorise notamment le travail interdisciplinaire et le travail sur les compétences transversales.⁽⁹⁾

Le co-enseignement se développe en trois phases complémentaires. Pour une pratique efficace, il s'agit donc de n'en négliger aucune.

PHASE 1 : CO-PLANIFIER

Le co-enseignement commence bien avant l'entrée en classe : les deux professionnels qui interviendront ensemble en classe doivent prendre le temps de **se concerter pour élaborer, planifier et préparer cette séance** ; s'impliquer en amont en prenant des décisions sur les choix didactiques et pédagogiques à poser.⁽¹⁰⁾

Dans une logique de différenciation, ce temps de préparation commun et partagé s'appuie sur une **évaluation des besoins des élèves**, ce qui assure à chacun d'eux de recevoir un enseignement approprié et adapté à ses besoins. Ce temps de préparation commun permet également de **déterminer les rôles et responsabilités** de chacun, ou encore **d'échanger** à propos des méthodes et **stratégies d'enseignement** à mettre en œuvre.

PHASE 2 : CO-INSTRUIRE

Ensemble, selon la ou les configuration(s) de co-enseignement (voir 1.1) qu'ils auront sélectionnée(s) lors des moments de co-planification, les deux intervenants se partagent la gestion du cours.

PHASE 3 : CO-ÉVALUER

A l'issue de la leçon, lors d'un nouveau moment de **concertation**, l'évaluation du groupe classe doit également se faire en collaboration entre les deux enseignants, en s'appuyant sur leurs compétences propres et sur les perspectives différentes qui ont été les leurs pendant l'activité. Par ailleurs, pour que la pratique du co-enseignement soit de plus en plus aisée et efficace, il est intéressant de **réaliser un retour sur ce qui a été vécu** par les deux enseignants et d'**élaborer des pistes communes d'amélioration** de leur pratique professionnelle •

08 Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? (Conférence de consensus), Recommandations du jury, CNESCO et Ifé/ENS Lyon, Mars 2017, disponible à l'adresse : <http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/>

09 Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? (Conférence de consensus), Dossier de synthèse, op. cit.

10 Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? (Conférence de consensus), Recommandations du jury, op.cit.

2

LA CO-INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

La co-intervention est **une autre forme de collaboration** mais elle ne doit pas être confondue avec le co-enseignement.

La co-intervention, en divisant le travail entre les intervenants, et parfois en distinguant le lieu d'apprentissage, consiste en **un soutien individualisé, consacré à un seul élève ou à un groupe restreint d'apprenants ayant besoin d'un soutien accru** ne pouvant pas être rencontré par la différenciation à destination de tous.

2.1. Quelles sont les deux grandes formes que peut revêtir la co-intervention ?

- **La co-intervention interne** concerne les interventions réalisées **au sein de la classe**, le plus souvent auprès d'un seul élève, par un professionnel qui soutient l'élève dans ses apprentissages. L'enseignant reste le seul responsable de l'enseignement donné.
- Le second modèle, **la co-intervention externe**, consiste en une **collaboration** dans laquelle l'intervenant responsable du soutien travaille pour un ou plusieurs élève(s), mais **sans partager le même espace ni nécessairement les mêmes méthodes** (par exemple, une logopède prenant en charge un élève pendant les heures de cours).

2.2. Quelles sont les conditions d'une co-intervention efficace ? ⁽¹¹⁾

Une co-intervention pédagogique efficace repose sur :

- **une bonne collaboration entre les deux intervenants** : se coordonner, définir ensemble et de façon ciblée les besoins et difficultés des élèves et les réévaluer régulièrement ;
- **un enseignement centré sur les stratégies d'apprentissage** ;
- **une approche basée sur des interactions nombreuses** entre l'intervenant et le(s) élève(s) voire entre les apprenants eux-mêmes.

Dans le cas d'une co-intervention externe, il faut particulièrement veiller à :

- **harmoniser** les apprentissages externalisés et ceux vécus en classe afin d'éviter au maximum que l'élève ne doive rattraper la matière vue en classe durant sa prise en charge ;
- **éviter de cloisonner** les apprentissages et aider l'élève à **faire le lien** entre les apprentissages menés en classe et ceux vécus en dehors de celle-ci •

¹¹ Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? (Conférence de consensus), Dossier de synthèse, op. cit.

3

RESSOURCES PUBLIÉES PAR LA FW-B

- FICHE INFO Différenciation pédagogique. Une clé pour favoriser la réussite et accroître la motivation et l'engagement de tous les élèves. – 2020

Disponible sur E-classe et Enseignement.be

- FICHE INFO Différenciation ciblée – A paraître

Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service général de l'Analyse et de la Prospective / Coordination-Accompagnement des recherches et projets innovants / Cellule de Support



Différenciation et Accompagnement personnalisé

Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000

Graphisme : Sophie JEDDI - sophie.jeddi@cfwb.be
Aout 2020

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution